

■ ENVIRONNEMENT

Un nouveau projet pour protéger les prairies fleuries

L'association de protection de la nature Natagora lance un nouveau projet LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) pour nos campagnes. Financé par l'association et l'Union européenne à hauteur de 4 millions d'euros, il a pour but la sauvegarde de prairies et d'espèces particulièrement menacées. Le projet vise à en protéger six plus particulièrement. Trois chauves-souris, un amphibien, une demoiselle, et un oiseau. Le territoire couvert par le projet s'étend de Chimay à Rochefort en passant par la vallée de l'Eau Blanche et une partie de la Caestienne.

En gros, ces prairies dites extensives sont des sites peu voire pas fertilisés, la fauche y est tardive et ils ne concentrent que très peu de têtes de bétail. Des conditions qui leur permettent d'abriter une grande diversité de plantes, bien souvent jusqu'à 20 espèces différentes à l'hectare. Exemple, des orchidées, ou la grande marguerite. Des insectes comme l'agrion de Mercure (une demoiselle), des oiseaux tels la pie-grièche écorcheur, des batraciens (le triton crêté), ou des mammifères comme les chauves-souris y trouvent refuge. Le projet LIFE vise aussi à les protéger.

"L'agriculture elle-même a façonné ces prairies riches en espèces au fil des siècles", explique Thibaut Goret, le coordinateur du LIFE Prairies bocagères. Le problème est qu'elle

s'est fortement intensifiée dès les années 1950. « Après la guerre, l'Europe a voulu que chacun mange à sa faim. Il a fallu produire plus. L'agrandissement des parcelles et l'arrachage des haies, l'emploi d'engrais, et la précocité des fauches, notamment, ont entraîné une chute de la biodiversité. » Résultat, les prairies extensives sont devenues pour la plupart intensives, avec peu d'espèces de plantes à l'hectare. En Wallonie, seuls quelques lambeaux intéressants subsistent en Fagne, en Famenne et en Gaume. Selon le dernier rapport de la Commission européenne, ces habitats prairiaux sont dans « un mauvais état de conserva-

tion ».

Le nouveau projet tombe donc bien. Ses missions se focaliseront sur la Fagne-Famenne, et particulièrement sur 10 sites Natura 2000 situés entre Rochefort et Chimay. Près de chez nous, les communes de Chimay, Couvin, Viroinval, Doische, Philippeville, ou Froidchapelle sont concernées. En quoi consisteront ses actions ? « La plus importante sera de restaurer 150 hectares de prairies, en coupant des plantations de résineux, en fauchant une fois ou deux par an de manière tardive et/ou en semant des graines de plantes indigènes », poursuit Thibaut Goret. Mais ce n'est pas tout : 10 kilomètres de haies seront plantés, la pie-grièche écorcheur y trouvera nourriture et abris, et les chauves-souris, qui ont besoin d'éléments linéaires pourront se déplacer plus facilement ; 1 kilomètre de fossés sera développé en faveur de l'agrion de Mercure ; et 75 mares seront creusées pour favoriser le triton crêté.

A côté de ces actions sur le terrain, des actions de sensibilisation seront menées, comme la réalisation d'un film, l'organisation de balades guidées, ou la mise en place de panneaux d'information. L'Aquascope de Virelles participe par exemple au projet via un module didactique sur les prairies. Le projet vient de débuter et doit durer 7 ans. Trois projets LIFE ont déjà été mis en place dans la région, dont un, le projet LIFE Papillons, qui est toujours en cours dans la commune de Doische.

Projet LIFE prairies bocagères. Renseignements au 081/39 07 48 - www.natagora.be

Un site internet spécifique entrera en fonction dès janvier 2013. www.life-prairiesbocageres.eu

■ D.R.



Thibaut Goret, coordinateur du nouveau projet LIFE prairies

VLAN